



Claudie BOILEAU

- ▶ Membre de la commission Santé et des droits.
- ▶ En charge de la politique égalité homme-femme.

« Prévenir et construire ensemble ! »

Avec quelle approche la politique de l'égalité femme-homme est-elle traitée ?

■ Tout d'abord, l'égalité homme-femme ou plutôt l'égalité entre tous les hommes et toutes les femmes doit être construite ensemble. Je réfute l'idée que les femmes doivent se battre seules pour l'égalité. Nous devons travailler avec les hommes pour lever collectivement les blocages qui peuvent survenir. C'est fondamental d'associer les hommes à la réflexion et à l'action.

■ Au sein de notre commission nous travaillons bien sûr contre tous les stéréotypes, les préjugés, les discriminations pour favoriser l'égalité en général. L'engagement régional pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations, mais aussi la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes que nous avons signée et le plan d'actions qui en découle sont des écrits forts pour mener toutes les politiques de la commission et celles sur l'égalité femme-homme en particulier.

■ Concernant justement la délégation égalité femme-homme qui m'a été confiée, mon objectif était et est toujours de développer une approche transversale pour que cette question irrigue l'ensemble de notre action régionale.

C'est essentiel que d'autres commissions s'emparent de l'égalité et développent des actions pour la favoriser. Notamment la commission éducation et apprentissage depuis le début du mandat au travers de plusieurs actions pour lutter contre toutes les formes de discriminations, dont le sexisme.

Après des entreprises et des associations, nous agissons directement avec les représentants des réseaux pour déployer l'égalité en les formant et en les impliquant dans une démarche collective et progressiste.

Plus particulièrement sur la question de l'égalité professionnelle, quelles sont les avancées ?

■ Les inégalités en matière d'accès à l'emploi, aux postes à responsabilité ou en matière de salaire sont encore criantes. Le taux d'emploi des femmes est inférieur de près de 9% à celui des hommes, 80% des postes à temps partiels sont occupés par des femmes et l'écart de rémunération à poste équivalent s'élève à 27%. Nous avons encore des progrès à faire.

Je me suis ainsi particulièrement attachée à l'égalité professionnelle lors de ce mandat. Un mandat que j'ai pris en cours, puisque je suis arrivée en juin 2012 au Conseil régional.

■ Je pense que la collectivité et ses élu-e-s doivent donner l'exemple en matière d'égalité et en être à l'initiative, c'est pourquoi j'ai conduit plusieurs actions visant à améliorer l'égalité professionnelle pour les agents régionaux et les conseillers :

▶ Dans un premier temps, j'ai porté la signature d'un protocole interne à l'égalité professionnelle femmes-hommes en septembre 2014, destiné au personnel des lycées et de la Région avec cet enjeu fort de placer l'égalité professionnelle au cœur de notre politique des ressources humaines de la Région et d'agir sur plusieurs leviers (égalité des droits et de traitement, articulation entre vie personnelle et professionnelle, renforcement d'une culture de l'égalité...).

▶ Dans un second temps, je vais lancer notre candidature à l'obtention du label égalité professionnelle (AFNOR) en coopération avec les agents régionaux. Démarche initiée aussi par les Régions Bretagne et Picardie.

▶ En parallèle, j'ai impulsé une formation destinée aux élu-e-s et aux responsables des directions du Conseil régional pour qu'ils et elles favorisent une approche de l'égalité femme-homme intégrée à leur délégations ou responsabilités.

■ Ces actions à visée interne comme externe sont un engagement régional pour l'égalité des droits. Elles s'appuient sur la CLE (Conférence ligérienne pour l'égalité) du 7 novembre 2013 pilotée par Jean-Philippe Magnen et moi-même, qui était notamment consacrée à l'égalité professionnelle femme-homme et a permis de dégager de nouvelles perspectives d'actions.



■ La formation et l'éducation des jeunes par exemple, ont été mises en évidence comme deux leviers privilégiés pour aborder cette question de l'égalité professionnelle et la construire. C'est pour cette raison que nous avons lancé des initiatives majeures dans ce sens.

■ Je compte également poursuivre et intensifier les rencontres avec les acteurs économiques et sociaux sur le territoire. Je pense en effet qu'il est fondamental d'être dans une démarche d'accompagnement des entreprises et des associations pour garantir l'égalité professionnelle. C'est la suite logique des actions d'éducation que nous engageons dans les lycées, CFA et MFR.

Quel travail menez-vous avec les réseaux associatifs d'accompagnement et de défense des droits des femmes ?

■ Dès mon arrivée, j'ai rencontré trois associations régionales clés de ces réseaux:

- ▶ Le Planning Familial
- ▶ Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.(Union Régionale-CIDFF)
- ▶ L'Union Régionale de Solidarité Femmes (URSF)

■ Au-delà du centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), de l'URSF et du planning familial, j'ai incité à la mutualisation de leurs savoir-faire et valoriser deux actions communes : la prévention contre le sexisme dans les lycées ligériens d'une part, et la formation des étudiants des filières sanitaires et sociales d'autre part. Cette action porte ses fruits en termes de détection des situations difficiles et d'orientation vers des structures professionnelles qualifiées en droits des

femmes et des familles.

La prévention est selon moi un préalable pour lutter efficacement contre toutes les injustices et toute forme de violences physiques, sociales, professionnelles dont les femmes peuvent faire l'objet.

Dans le cadre de la délégation, il s'agit plus largement pour moi de développer à moyen terme une politique pour l'égalité entre toutes les femmes et tous les hommes. Aussi, il me semblait intéressant d'aller plus loin que les droits des femmes dans cette mission. J'ai donc rencontré les représentants LGBT (Lesbienne Gay Bi Trans).

■ Pour conclure, les outils de prévention que nous mettons en place sont et doivent être variés : campagnes de sensibilisation ciblées, actions éducatives diverses, large transversalité des publics. Le zapping solidarité SIDA est l'exemple-type d'une action interactive de sensibilisation au VIH pour tous les lycéens.

Quels seraient les leviers de réussite pour renforcer la politique d'égalité ?

■ La politique égalité femmes-hommes avancera si on y met les moyens humains et de l'énergie. Les élus doivent être convaincus et qu'un projet de politique régionale sur l'égalité soit porté avec autant de conviction que les autres projets de la Région. Je déplore que cette politique, et les problématiques sociales en général, soit souvent un parent pauvre.

■ Selon moi, le développement de synergies, de coopérations avec les autres collectivités est un premier levier. C'est important de montrer aux concitoyen-ne-s que les collectivités s'unissent sur ces sujets et construisent ensemble. Cela conduirait également à améliorer l'accès à l'information des publics en s'assurant que, quelle que

soit la porte où ils frappent, une réponse concrète leur sera donnée. Cela passe par l'amélioration des connaissances et le partage des actions entre les collectivités.

■ Le second levier de réussite, c'est la mutualisation des compétences et des pratiques des associations du secteur. Il s'agit de favoriser le travail collectif pour, par exemple, éditer une plaquette d'information commune sur les violences ou encore partager les savoirs en favorisant l'échange. C'est aussi une manière d'économiser les moyens, mais à bon escient et donc de conserver une action associative forte dont la société a besoin aujourd'hui.

Là, malgré une volonté affichée par nombre des acteurs de travailler ensemble il y a encore des blocages. C'est à nous, politiques, de lever ces freins et j'y travaille déjà.



Merci à toutes les personnes élues et des services qui m'ont accompagnés dans tout ce travail

Quel lien gardez-vous avec votre territoire ?

■ Il est essentiel pour moi d'être à l'écoute des concitoyen-ne-s et de porter leurs attentes au niveau régional.

Je participe notamment activement aux groupes de travail pour la redynamisation de la ligne TER Saumur - les Sables et au comité de ligne du territoire vendéen. Cette initiative animée par la Région avait sollicité un grand nombre d'acteurs et de collectivités territoriales. Des acteurs ont répondu alors que les élus communaux étaient peu nombreux. A partir des propositions des groupes de travail le plan d'action a été lancé par la mise en route du « train plage » accessible à tous : une vraie réussite. Ainsi, l'action est reconduite avec le « train des châteaux ».

Je suis également très sensible à l'économie sociale et solidaire, c'est pourquoi je suis constamment à l'écoute et en lien avec les structures associatives. Par ces temps de crise, les problématiques sociales, économiques et financières des associations peuvent les fragiliser. J'ai donc impulsé des accompagnements DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) pour celles qui souhaitent réaliser un bilan et trouver ensemble des solutions durables.

Enfin, plusieurs délégations m'étaient attribuées en Vendée, dans les lycées privés et publics, les Missions Locales, l'IFSI (école d'infirmières).

■ Cette présence m'a permis d'être toujours attentive aux problématiques concrètes du territoire vendéen et d'ajuster les politiques régionales pour répondre aux besoins de toutes et de tous sur le terrain.

■ La connexion élu-e-s, acteurs et citoyen-ne-s est indispensable sur tout notre mandat si nous voulons faire vivre sincèrement notre emblème national « liberté égalité fraternité ».

Au-delà de l'égalité femmes-hommes, sur quelles autres politiques avez-vous travaillé ?

■ Concernant le volet santé publique, notre commission pilote une politique de soutien au développement de maisons de santé. Notre objectif est de garantir un accès de proximité aux soins et de ce fait, de lutter contre la désertification médicale.

Il y a des attentes importantes de la part des professionnels et les politiques expriment leurs craintes sur le terrain de la santé face aux déserts médicaux qui arrivent à grands pas sur certains territoires.

■ La nécessité de développer une politique dynamique locale n'est pas à prouver. Nous constatons parfois des disparités entre vouloir regrouper pour des raisons professionnelles ou économiques et en même temps conserver les intérêts individuels. Là-dessus il y a débat. A plusieurs reprises j'ai interpellé et émis la possibilité de revoir, réorienter la politique régionale en matière de soutien aux maisons de santé. Nous devons en effet veiller à ce que cette politique s'inscrive pleinement dans l'intérêt des habitant-e-s des territoires prioritaires, tout en facilitant les conditions de vie des professionnels de santé et en maîtrisant le coût de notre santé.



■ A ce stade du développement, il est fondamental d'évaluer notre politique et de la réorienter en fonction des besoins. Une étude d'évaluation sera d'ailleurs lancée en ce sens cette année.

■ En lien avec ma délégation, cette étude doit entre autres être l'occasion de s'assurer que les maisons de santé assurent leur mission de prévention. Là encore, les besoins sont d'autant plus grands dans les zones dépourvues de centres médicaux ou de centres associatifs dédiés. Dans les débats sur la santé, on constate que la prévention est de plus en plus prise en compte mais qu'elle ne se décline pas encore auprès des professionnels de santé des territoires.

J'ai parfois le sentiment que la volonté politique de développer la prévention n'est pas partagée par tous et je le regrette vivement.

Nous écologistes, pour qui la prévention est un axe politique majeur, devrions pousser davantage pour que cela soit une priorité aussi pour nos partenaires

Depuis votre arrivée au Conseil régional, avez-vous rencontré des difficultés ?

■ Etant moi-même déjà impliquée dans la défense des droits depuis longtemps, j'ai rapidement compris et porté les problématiques de la délégation qui m'a été confiée.

Chloé Le Bail, présidente de la commission, est à l'écoute mais malgré nos échanges et mes sollicitations répétées sur différents dossiers, les dossiers n'avancent pas toujours au rythme que je souhaiterais.

Mais ma confiance grandit et je n'hésite plus aujourd'hui à mettre les choses sur la table lorsque cela s'avère nécessaire.

J'ai notamment exprimé des inquiétudes quant aux licenciements qui ont eu lieu dans certaines associations soutenues par la Région et qui, semble-t-il, étaient le fait de dysfonctionnements sociaux. Je porte aussi activement la mise en oeuvre de la formation auprès des élus sur les questions et politiques d'égalité femme-homme.

■ En Région Pays de la Loire, la santé, la solidarité et l'égalité des droits ont été mis au cœur des politiques publiques, c'est un engagement ! Je suis fière du chemin parcouru par le Conseil régional en la matière mais nous devons poursuivre nos efforts pour une plus grande justice entre tous.

Pour conclure, pourriez-vous nous parler du Conseil régional des jeunes (CRJ)

■ Oui, je le suis depuis deux ans maintenant. C'est un espace de dialogue essentiel entre les représentant-e-s des jeunes ligérien-ne-s et les élu-e-s régionaux. Nos rencontres sont l'occasion de leur présenter nos actions, les politiques que nous menons, mais c'est aussi pour eux, l'occasion de nous faire part de leurs actions et de leurs propositions. A chaque fois, nos échanges m'enrichissent. Ils sont très renseignés sur les problématiques qui les concernent. Le CRJ est un espace de démocratie et de citoyenneté important que nous devons amplifier. Je me réjouis de voir que les jeunes s'impliquent dans cette instance. Ce dialogue permet aux élu-e-s de garder le lien avec les jeunes et conduit les jeunes à appréhender davantage les politiques régionales, à se les approprier ou à les questionner. Cette interaction m'apporte beaucoup et nous projette vers l'avenir.



Renseignements et informations :

02 28 20 61 25
europe-ecologie@paysdelaloire.fr

elus-pdl.eelv.fr / @Elus_EELV_PdL

Photos DR